

Les jeunes dans les trafics de drogues illicites

Michel Gandilhon

Ces dernières décennies, le marché des drogues s'est considérablement développé en France, à mesure de l'augmentation des prévalences d'usage de substances illicites comme le cannabis et la cocaïne (Beck *et al.* 2015b), pour impliquer un nombre croissant de personnes. Ainsi, les statistiques de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) montrent qu'entre 1975 et 2015 le nombre d'interpellations d'usagers-revendeurs a été multiplié par plus de 20, tandis que celui des trafiquants locaux l'était par plus de 60¹. L'appréhension de l'univers des trafiquants est une entreprise complexe, tant ceux-ci sont l'expression de dimensions extrêmement différentes. Quoi de commun en effet entre le petit revendeur de marijuana et le grossiste à la tête d'un réseau susceptible d'importer des tonnes de résine de cannabis ? Entre l'usager-revendeur alimentant un petit réseau de clients et le gérant d'un point de vente fréquenté quotidiennement par des centaines de personnes ? Ces situations contrastées n'empêchent pas toutefois de dessiner un portrait type des personnes impliquées dans les différents modes de trafics, et en particulier celles qui se trouvent le plus à proximité du consommateur final. Ces activités sont massivement le fait d'hommes jeunes, voire mineurs, et issus très majoritairement des classes populaires. En 2007, une analyse détaillée de l'OCRTIS (tableau 1), publiée dans son rapport annuel portant sur le profil des interpellés, faisait apparaître que l'âge moyen des trafiquants de cannabis s'élevait à 25 ans et que les hommes représentaient 93 % du total (OCRTIS 2008)².

1. De 1975 à 2015, le nombre d'usagers-revendeurs interpellés est passé de 804 à 17 506. Celui des trafiquants locaux, pour la période 1975-2010, de 154 à 9 249 (source : OCRTIS).

2. En 2007, une étude estimait le nombre de personnes impliquées aux différents stades des trafics de cannabis entre 65 000 et 140 000 (Ben Lakhdar 2007).

Tableau 1 - Répartition par âge des trafiquants de cannabis interpellés en 2007

Tranche d'âge	Nombre	% du total
Moins de 18 ans	1 277	9,7
18-20 ans	3 084	23,4
21-25 ans	3 958	30,1
26-30 ans	2 242	17,0
31-35 ans	1 210	9,2
36-40 ans	634	4,8
41 ans et plus	749	5,7
Total	13 154	100

Source : OCRTIS

Cette moyenne masque bien sûr des différences importantes et notamment la part non négligeable des mineurs dans les affaires concernant le trafic local et l'usage-revente. Ainsi, entre 1990 et 2010, ceux-ci représentent en moyenne 7,6 % des interpellés des affaires de trafic local (Amrous 2016).

En termes d'origine socio-professionnelle, plus de la moitié des interpellés se déclarent « sans profession » et près de 20 %, « ouvriers ». Les nombreuses études sociologiques menées depuis une vingtaine d'années confirment la prédominance de ce type de profil (Faugeron 1999) même si la proportion des lycéens et étudiants n'est pas négligeable, puisqu'elle s'élève à plus de 13 %. Cette réalité statistique portant sur l'origine sociale doit cependant être nuancée, du fait des biais inévitables engendrés notamment par une activité policière qui tend à s'orienter vers les quartiers que l'on dit « sensibles » (Zurbach à paraître).

Le trafic local

Le trafic local, celui implanté notamment dans les banlieues périphériques des grandes métropoles françaises, permet d'illustrer ces différents constats. Dans un contexte économique et social marqué, pour les populations les moins qualifiées, par le chômage et la précarité, l'investissement dans le trafic de drogues peut constituer pour certains jeunes hommes une alternative à la désaffiliation et l'amorce de véritables « carrières » que les voies légales permettent moins (Kokoreff et al. 2007).

Aujourd'hui, l'entrée dans les trafics peut commencer très jeune, la stricte division du travail, du guetteur au revendeur, permettant à des individus de gravir les échelons, du poste le moins qualifié au haut de l'échelle (Lalam 2011). Les cités des quartiers du nord de Marseille, où de nombreux réseaux de revente de résine de cannabis (et de cocaïne) sont implantés, illustrent ces processus et le contexte socio-économique particulier dans lequel ils interviennent. Ainsi les quartiers situés dans les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de la ville se caractérisent par une présence démographique des moins de 25 ans plus importante que la moyenne (38 % vs 32 % à Marseille et 30 % en France), un taux de chômage des 15-24 ans pouvant atteindre 40 % et un niveau de pauvreté globale important (11 600 euros de revenu annuel médian vs 15 300 euros sur toute la ville) (Marseille Provence Métropole (MPM) et Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise – AGAM). De nombreux mineurs y commencent leur « carrière » dans l'espoir de grimper progressivement dans la hiérarchie des trafics. Les données policières et les observations ethnographiques montrent que l'entrée dans un réseau peut intervenir dès l'âge de 10 ans. Les jeunes sont recrutés comme main-d'œuvre à tout faire des guetteurs et des revendeurs. Ceux-ci devant rester de longues heures à leur poste, les plus jeunes sont chargés des menus services et font par exemple office de « coursiers » : « Dès 9-10 ans, ils vont apporter la cannette ou le sandwich sur le lieu de vente contre 1 ou 2 euros ou un paquet de bonbons et se sentent valorisés de participer à un trafic organisé par des grands » (Bartolomei 2012). Toutefois, l'investissement dans les trafics devient surtout significatif vers l'âge de 15 ans avec l'occupation des postes les moins qualifiés (guetteurs et livreurs) qu'offre la division du travail rigoureuse consubstantielle à la gestion de points

de vente importants. Les strates les plus élevées du réseau, « revendeurs » et surtout « gérants », sont occupées en général par des individus plus âgés (25-30 ans), ces postes nécessitant une « maturité », une autorité et des « compétences », liées notamment à la capacité à faire respecter une discipline de travail (Bibard et al. 2013).

L'ascension peut toutefois se révéler très rapide du fait de l'interpellation des trafiquants plus âgés. Ainsi, selon les observations des professionnels (chargés de prévention, policiers, magistrats) réalisées dans le cadre du dispositif TREND de l'OFDT à Marseille, l'augmentation des interpellations de revendeurs, voire de « gérants », conduit des mineurs à occuper des responsabilités plus importantes dans les trafics (Zurbach à paraître). En témoignent indirectement les processus de déscolarisation, qui peuvent concerner au collège et au lycée, dans certaines cités du nord de la ville, près de un jeune sur trois. La perspective de gagner de 80 à 200 euros par jour³ (Weinberger et Lalam à paraître) pour faire le guet, dissimuler la drogue, approvisionner les points de vente (voir tableau 2) pouvant sembler de prime abord plus attrayante que celle de se projeter dans des études. De plus, cela intervient alors que la culture et l'investissement à long terme dans les études sont problématiques, du fait de la surreprésentation de familles peu dotées en capital scolaire (Bourdieu et Passeron 1994).

Néanmoins, ces choix fondés sur une forme de rationalité coûts/bénéfices sont largement illusoire, compte tenu de la probabilité d'être interpellé, voire de mettre en danger son intégrité physique dans un contexte où les règlements de compte tendent à augmenter⁴. Ce « libre arbitre » n'étant rien d'autre que l'expression court-termiste traduisant à la fois l'intensité du mimétisme et de la pression des pairs et la difficulté pour certains jeunes délinquants à s'extraire d'une culture de l'immédiateté (Cusson 2003). Les ascensions sociales permises par la criminalité sont en effet rares et comptent peu d'« élus ».

3. Estimations réalisées à partir de la saisie d'un carnet de comptes tenu par un trafiquant opérant pour le compte d'un réseau de revente implanté dans un quartier du nord de Marseille.

4. Après une vague au milieu des années 1980, les homicides tendent à ré-augmenter depuis la fin des années 2000, sans atteindre toutefois le même niveau d'intensité. Ils concernent des populations plus jeunes liées surtout aux trafics de résine et ne relèvent plus seulement du milieu traditionnel corse et italien (Mucchielli 2013).

Tableau 2 - Rémunérations à la journée ou à la tâche

Fonction	Min.	Max.	Moyenne	Temps de travail
Guetteurs	80	100	90	8 heures
Vendeurs	100	200	150	8 heures
Chefs de vente	420	600	535	16 heures
Bras droit	1 100	2 200	1 450	À la tâche
Quasiment personne ne travaille à plein temps.				

Source : INHESJ

Dans la plupart des cas, celles-ci se traduisent par des achats de petits commerces de proximité voués à l'alimentation et à la téléphonie, voire des petits investissements à l'étranger. En matière de gains, il n'y a pas d'enrichissement pour tous dans le trafic.

Toutes ces réalités ne sont bien sûr pas spécifiques à la région marseillaise, et se retrouvent peu ou prou selon les mêmes modalités autour d'autres grandes métropoles comme Paris, avec la Seine-Saint-Denis ou les Hauts-de-Seine, ou la région lyonnaise par exemple (Kokoreff et al. 2007).

L'usage-revente et l'univers de la précarité

Les trafics de drogues en France ne sauraient se résumer aux trafics de cités. Les réseaux d'usagers-revendeurs, plus discrets et moins visibles, contribuent largement à la disponibilité des principales substances illicites, notamment dans les zones du territoire français les plus éloignées des grandes métropoles (voir encadré du chapitre « Urbanisation des territoires et disparités sociales », p. 155) (Gandilhon et Cadet-Taïrou 2015). L'importance de ce type de micro-réseaux est plutôt négligée en France, compte tenu notamment de leur nature plus discrète et moins propice à attirer l'attention des services de police et des grands médias que les trafics locaux implantés dans les banlieues des métropoles. Pourtant, dans certaines régions françaises situées dans les zones frontalières, les « trafics de fourmis », en provenance notamment de la Belgique et des Pays-Bas, ont un impact important sur l'offre et la demande⁵. Dans les régions françaises plus enclavées, où les usagers peinent à trouver de l'héroïne, ce sont les petits réseaux de trafics de buprénorphine et de sulfate de morphine qui permettent de pallier la pénurie (Cadet-Taïrou et Gandilhon 2014).

En 2004 et 2005, une étude menée sur des procédures portant sur des affaires d'usage et d'usage-revente de cocaïne a montré que le profil socio-démographique des personnes à leur tête n'est guère éloigné de ceux que l'on retrouve dans les trafics de cités : la quasi-totalité sont des hommes, plutôt jeunes, de 25 ans en moyenne, relevant dans leur écrasante majorité de milieux sociaux défavorisés marqués par la précarité (RMI, chômage, intérim) (Gandilhon 2007) ; une réalité qui semble n'avoir que peu évolué depuis, au vu des études ethnographiques menées dans le cadre du dispositif TREND.

5. En témoignent par exemple, dans le département de la Meuse, les fortes consommations d'héroïne qui ont cours, alimentées par une noria de petits réseaux.